Périgord HABITAT
Office Public de l'Habitat // DORDOGNE

le mag

Le magazine des locataires / 15 / 01.24

Pose des composteurs - Rue Ludovic Trarieux / Périgueux

ÉDITO

Germinal PEIRO,
Président de
Périgord Habitat
Président du
Conseil départemental
de la Dordogne

Madame, Monsieur,

Les équipes de Périgord Habitat ont placé la relation avec les locataires au cœur de leurs missions. Cela implique d'aller au plus près de vous, « en pied d'immeuble » comme nous avons l'habitude de le dire. En venant directement à votre rencontre, nous évaluons les actions à mener pour répondre à vos attentes et à notre objectif de bien-vivre-ensemble.

Aller vers les locataires, c'est aussi vous accompagner face aux difficultés financières du quotidien. Périgord Habitat a un service dédié pour mettre en place des solutions adaptées à chaque situation. C'est dans ce contexte que nous reviendrons vers vous en ce début d'année pour évoquer les différents dispositifs d'aides sociales et financières existants. Vous en trouverez une synthèse en dernière page de ce numéro.

Vous aurez noté que votre Mag fait peau neuve. Ce souffle nouveau est bien à l'image des relations que nous voulons toujours plus proches avec nos locataires, pour l'année qui débute. Certes, le monde HLM doit composer avec des besoins qui augmentent en même temps que ses difficultés, notamment financières, en l'absence d'engagement politique fort de l'Etat en matière de logement. Cependant, Périgord Habitat a décidé d'aller plus loin dans sa démarche de qualité de service et met un point d'honneur à mener à bien sa mission de service public.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de bonne santé, pour vous et pour celles et ceux qui vous sont chers.

Édité par Périgord Habitat,
Créapark, bât.2 - Cré@vallée Nord / 212 boulevard des Saveurs
24660 Coulounieix-Chamiers / T. 05 53 02 15 00
-
Directrice de publication : Séverine GENNERET
Pilotage : Yohan GRANGIER, Hayat MENDIL
Rédaction : Périgord Habitat
Photos : Périgord Habitat
Conception/mise en page : Art.no graphiste / Impression : Nouvelle Imprimerie Moderne
-
ISSN 2741-6933

UNE AUTRE VIE,
nouvelle identité pour la bourse du mobilier

Nouveau nom « Une autre vie - La ressourcerie de Périgord Habitat », nouveau logo et nouveau local qui a suscité bien des interrogations de la part des résidents de l'ensemble Jacqueline Auriol « au bas Chamiers » ! On vous dit tout dans ce numéro.

Tout au long de l'année, Périgord Habitat récupère du mobilier et de l'électroménager abandonnés par d'anciens locataires. Un tri est fait pour ne garder que ce qui est en bon état d'usage. Ce dernier est alors stocké pour alimenter une bourse du mobilier.

C'est un dispositif qui permet de venir en aide aux ménages qui traversent des difficultés financières, même passagères.

Vous avez besoin de mobilier, que faire ?

Rendez-vous sur notre site internet, un catalogue est disponible en ligne, il recense tout ce qui est disponible dans nos stocks. Vous pouvez également vous déplacer au local d'exposition qui est installé à Chamiers.

Une fois votre choix effectué, complétez le formulaire à télécharger sur notre site internet ou à retirer lors de votre visite. Ce formulaire est à remettre aux services de Périgord Habitat qui vont étudier votre demande.

Ma demande est acceptée, que dois-je faire ?

Si Périgord Habitat répond favorablement à votre demande, vous recevrez un courrier vous informant des dates disponibles pour récupérer le bien qui vous a été attribué. Le transport de ce bien jusqu'à votre domicile vous incombe.

Périgord Habitat n'assurera ni transport ni montage ni réparation. Les biens sont à prendre en l'état. Ils sont strictement prévus pour un usage personnel et non destinés à la revente.

Information règlementaire

Augmentation des loyers au 1er janvier 2024

Comme annoncé dans une de nos communications, les loyers ont été augmentés de 3,5 % au 1er janvier 2024. Cette augmentation s'est imposée à Périgord Habitat pour faire face à l'inflation entrainant une hausse générale des coûts. Elle permettra de maintenir nos actions de rénovation énergétique en vue de réduire les charges pour les locataires et également de poursuivre la réflexion sur la construction de nouveaux logements, à l'heure où les besoins en la matière n'ont jamais été aussi importants. Pour rappel, le désengagement de l'Etat sur la question du logement social fait du loyer la seule variable d'ajustement des budgets des offices publics.

En cas de difficulté financière, n'hésitez pas à prendre contact avec nos équipes qui vous orienteront vers les dispositifs d'aide existants.

Rencontres en pied d'immeuble - Sainte Sabine / Saint-Cyprien

Rencontres en pied d'immeuble

C'est l'occasion de venir nous voir !

Nos équipes de proximité poursuivent les rencontres en pied d'immeuble à travers le département : travaux, sécurité, espaces verts, équipements, voisinage… C'est l'occasion pour les locataires d'échanger avec Périgord Habitat sur tous les sujets qui concernent leur logement et leur résidence. A l'approche d'une date de rencontre, un affichage est mis en place et un texto est envoyé vers les locataires. On se retrouve sur place !

Mise en location - Monsieur Waret / Bassillac-et-Auberoche

BASSILLAC-ET-AUBEROCHE

Une résidence neuve mise en location

C'était le 19 octobre dernier, les familles se sont succédées au fil de la journée pour effectuer l'état des lieux de leur nouveau logement et signer les derniers documents.

Située à proximité de l'aérodrome, dans une zone pavillonnaire, la résidence Bassilius compte 24 logements avec un bloc de 8 appartements répartis sur 2 niveaux et 16 maisons individuelles. L'offre est diversifiée, elle comporte des T2, des T3 et des T4. Cette opération de construction a été financée par des emprunts contractés auprès de la Banque des Territoires et d'Action Logement, des fonds propres, le tout complété par des subventions de l'Etat, de la Région et du Grand Périgueux. Le terrain a été cédé à l'euro symbolique par la Commune de Bassillac-et-Auberoche.

Quartier en fête

On remet ça à Coulounieix-Chamiers

Comme en 2022, les locataires de Coulounieix-Chamiers ont été conviés à l'évènement « Quartier en fête », organisé le 21 octobre 2023. Au programme, activités et animations gratuites pour toutes et tous au sein du groupe scolaire Eugène Leroy. Après les jeux, les séances maquillage, les clowns, un spectacle proposé par La 24 Compagnie et Mordre la Brume a clôturé cette manifestation festive. Pour l'occasion, une diététicienne était également présente pour des conseils en nutrition, notamment pour des goûters équilibrés.
Cet évènement a été organisé par l'Amicale CNL des locataires de Chamiers et Périgord Habitat avec le soutien de nos partenaires : l'Etat, le Département, le Grand Périgueux, la Commune de Coulounieix-Chamiers et l'association Des boules aux nez.

Agence Périgord Habitat / Nontron

Déménagement temporaire de l'agence de Nontron

Les équipes restent à votre écoute !

Depuis le 19 décembre 2023, votre agence Périgord Habitat de Nontron est provisoirement déplacée au 16 rue Yvon Delbos, le temps de travaux réalisés rue de Verdun. L'agence est joignable par téléphone au 05 53 60 60 30 ou par mail nontron@perigordhabitat.fr. N'hésitez pas à utiliser l'application **Mon Portail Locataire**, qui vous permet de déposer des documents, des sollicitations et de gérer votre contrat.
Pour ce qui concerne les horaires d'ouverture de votre agence, ils restent inchangés.

Info

En avril 2022, à Bergerac sur la résidence le Mail, un incendie volontaire a été déclenché par un individu qui a été rapidement interpellé. Le procès ayant eu lieu l'été dernier, le Tribunal Correctionnel de Bergerac a rendu son jugement : l'accusé a été déclaré responsable des préjudices subis par Périgord Habitat et a été condamné à indemniser l'office. Le montant total englobe les pertes de loyer, les travaux de réparation et de remise en état, ainsi que tous les frais y afférant.

COMPOSTAGE ET TRI DES DÉCHETS
réduisez le volume de vos sacs noirs !

Périgord Habitat mène une campagne d'installation de composteurs sur ses résidences. Elle est réalisée dans le cadre d'une démarche environnementale mais aussi pour proposer aux résidents une solution visant à réduire le volume de leurs déchets. Depuis le 1er janvier 2024, le compostage est devenu obligatoire.

Animations lors de l'installation des composteurs

Bien loin d'être un effet de mode ou un accessoire supplémentaire dans son jardin, le composteur est bien une solution qui permet de diminuer le volume des déchets jetés dans les sacs noirs. Et si vous avez un carré potager, si les consignes sont respectées, il pourra même servir d'engrais naturel utilisable dans votre jardin ou à défaut vos jardinières.

Engagé dans cette démarche depuis quelques années déjà, Périgord Habitat encourage l'installation de ces composteurs, notamment sur les résidences collectives. Les dernières en date : Château-l'Évêque, Coulounieix-Chamiers et tout récemment à Périgueux au 34ème Régiment d'Artillerie et au Toulon.

L'idée d'installation d'un composteur nait de la volonté des résidents qui en assureront la gestion via des référents locaux. Bien sûr, Périgord Habitat et le SMD3 restent aux côtés des locataires pour suivre le fonctionnement du composteur.

C'est une action qui est soutenue par ces deux entités qui fournissent, installent et assurent une initiation au compostage. Ils peuvent également être rejoints par la commune d'implantation qui participe soit à l'achat du composteur, soit par son suivi (apport de broyat, entretien…). Et pour un bon départ, lors de son installation, un « atelier » animé par une ambassadrice du SMD3 et l'équipe animation de Périgord Habitat est proposé à l'ensemble des locataires.

Depuis le début d'année, plusieurs composteurs ont été installés sur le parc de Périgord Habitat : Jumilhac-le-Grand, Château-l'Évêque, Coulounieix-Chamiers, Trélissac, Périgueux, Thenon.

Interview

Un référent « Tri des déchets » mobilisé sur Coulounieix-Chamiers

Sur la commune de Coulounieix-Chamiers, et plus précisément l'ensemble Jacqueline Auriol, dans le cadre du renouvellement urbain, une opération de sensibilisation au tri des déchets a été lancée le 12 octobre 2023. Elle s'est concrétisée par la mise en service d'un composteur pour les locataires de la résidence Jean Macé, un atelier sur le compostage avec le Conseil Citoyen et une animation Point infos service usagers avec le SMD3. A cela s'ajoute la présence de Victor Ranson, étudiant en BUT Ville et territoires durables, qui est recruté en alternance au sein de l'association 3S pour mener des actions de proximité sur le site.

Victor, vous avez été recruté en alternance sur cette résidence depuis début octobre. Quelles sont vos missions ?

Victor Ranson : *le quartier Jacqueline Auriol est en pleine métamorphose, entre d'importants travaux sur les bâtiments et ceux sur la voirie, vont arriver les points d'apport volontaires (PAV). S'en suivra naturellement la redevance incitative. Pour accompagner les habitants dans la gestion de leurs déchets, d'un commun accord avec les partenaires locaux, l'association 3S m'a missionné sur le site.*

Et c'est dans ce cadre que j'interviens pour sensibiliser les habitants au tri des déchets et notamment organiques (restes de repas, épluchures…) qui est obligatoire depuis le 1er janvier 2024. L'implantation des composteurs se développe, mon rôle est aussi de les accompagner et de les impliquer. Bien sûr, c'est une démarche qui contribue à réduire le nombre de dépôts sauvages, des sacs noirs et des encombrants sur le quartier.

Mais mes missions ne s'arrêtent pas là ! Les locataires peuvent profiter de ma présence pour vérifier la composition de leur foyer et payer au plus juste la redevance incitative. Si besoin, je peux leur apporter mon aide pour compléter le formulaire et le transmettre au SMD3, accompagné des documents justificatifs.

Comment intervenez-vous auprès des résidents ?

V.R. : *je vais quotidiennement à la rencontre des locataires. Pas de rendez-vous mais une visite à l'improviste, directement chez eux (ils sont au courant de ma venue, Périgord Habitat les prévient par sms). Nos échanges se font sur la base d'un questionnaire, mais nous pouvons aussi parler d'autres sujets. En général, je les interroge sur leurs habitudes de traitement des déchets, leur avis sur les composteurs, sur leur utilisation et leur gestion.*

Je peux également compter sur l'appui du SMD3 qui assure une permanence hebdomadaire, le temps d'une matinée. Elle est animée par Patricia qui vient en aide aux résidents si besoin et répond à toutes les questions concernant le tri des déchets et les composteurs. Elle est incollable !

Quelle est la durée de votre intervention sur ce site ?

V.R. : *mes missions avec l'association 3S sont prévues jusqu'au 31 juillet 2024.*

Après avoir passé quelques semaines sur la résidence Jean Macé, c'est maintenant sur l'ensemble Pagot que j'interviens pour une durée de 3 semaines. Par la suite, je reviendrais sur le quartier Jacqueline Auriol pour travailler sur les autres bâtiments.

Comment êtes-vous accueilli par les résidents ?

V.R. : *dans l'ensemble, les résidents me réservent un bon accueil. Ils sont intéressés par la démarche et c'est souvent autour d'un café que l'on discute du tri des déchets ! C'est aussi l'occasion de leur remettre gratuitement un bio sceau (réservé aux biodéchets à déverser dans le composteur) pour les encourager à se lancer.*

Il est vrai que dans l'ensemble, les résidents comprennent que le composteur est utile pour permettre de réduire le volume de leur sac noir et aussi le nombre d'ouverture du PAV, de ce fait pour mieux maitriser le montant de leur redevance incitative (moins d'ouverture supplémentaire).

Mais il est dommage que certains locataires n'aient pas ouvert leur porte, cela les prive d'une information qui pourrait les aider dans cette démarche. On n'oublie pas la date du 1er janvier 2024 qui oblige tout un chacun à trier et à composter ses déchets organiques.

Quelle est la prochaine étape pour les résidents ?

V.R. : *les résidents peuvent désormais trier et composter en toute autonomie. Le SMD3 reste disponible pour toute information complémentaire et Périgord Habitat est à l'écoute de chacune et chacun.*

C'est une façon pour chacun de réduire son impact environnemental et de contribuer à la préservation de la planète… et plus accessoirement de limiter le montant de la redevance à payer ! (rires)

Victor lors de l'atelier compostage à Coulounieix-Chamiers

Partenaires de cette action :
Association 3S, SMD3, Le Grand Périgueux, la commune de Coulounieix-Chamiers, le Conseil Citoyen, Périgord Habitat, Agence Nationale de Renouvellement Urbain

BON À SAVOIR

Vous rencontrez des difficultés financières ? N'hésitez pas à prendre contact avec nos services qui peuvent vous conseiller sur les dispositifs d'aide existants.

AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

Les dispositifs de Périgord Habitat

Permanences en agences des
Conseillères en Prévention des Impayés
Le plan d'apurement de la dette

Les dispositifs des partenaires

Le Crédit Agricole - Point Passerelle
L'UDAF - Point Budget
Papernest

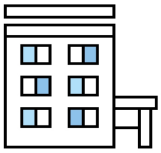

Action Logement

La garantie VISALE
L'aide aux salariés en difficulté

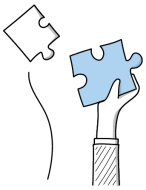

Les prestations sociales

Un portail en ligne
www.mesdroitssociaux.fr
Les dispositifs CAF et MSA
Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

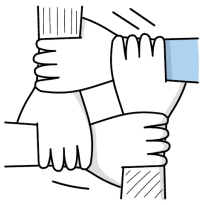

Les dispositifs en entreprise

Le CSE de certaines entreprises
Le service FASTT pour les intérimaires

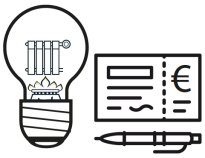

Les aides de l'état

Le chèque énergie

Si vous rencontrez des problèmes financiers, n'attendez pas que la situation s'aggrave, contactez-nous !

- Via le Portail locataire,
  en utilisant l'application mobile ou en passant par le site internet **www.perigordhabitat.fr**

- Via nos agences

Bergerac
05 53 63 90 10 - bergerac@perigordhabtiat.fr
Nontron
05 53 60 60 30 - nontron@perigordhabitat.fr

Périgueux
05 53 02 74 90 - grandperigueux@perigordhabitat.fr
Sarlat
05 53 28 64 50 - sarlat@perigordhabitat.fr